



# PRÉPAREZ LA RENTRÉE !

## CURSUS MUSIQUE

### PORTES OUVERTES

Venez **découvrir** une discipline, **rencontrer** les professeurs, **vous renseigner** sur toutes les activités de notre école.

**SAMEDI 29 JUIN 2024** 🎵 14H-17H

### REPRISE DES COURS

**16 SEPT. 2024** : INSTRUMENT, FORMATION MUSICALE

**23 SEPT. 2024** : PRATIQUES COLLECTIVES,  
ENSEMBLES ET ORCHESTRES

**DU 9 AU 14 SEPT. 2024** : RDV EMPLOIS DU TEMPS

## SAISON 24/25



Plus d'infos et  
inscription  
en ligne

### NOUS CONTACTER

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET  
DANSE DE HAGUENAU

Maison de la Musique et de la Danse  
10 rue des Dominicains - 67500 HAGUENAU

[www.ville-haguenau.fr](http://www.ville-haguenau.fr) → Culture

📞 03 88 73 40 40

✉️ [maison-musique@agglo-haguenau.fr](mailto:maison-musique@agglo-haguenau.fr)

📱 @EMMDH



# FORMATIONS

## COURS D'INSTRUMENT

L'enseignement d'un instrument se fait individuellement avec le professeur. Un cursus pédagogique par cycle permet à l'élève de progresser à son rythme tout en étant récompensé en fin de chaque cycle d'étude. L'Amicale des professeurs loue des instruments à vents et à cordes.

Flûte traversière	Trombone	Piano jazz
Flûte à bec	Tuba	Accordéon
Hautbois	Violon	Guitare acoustique
Clarinette	Alto	Guitare électrique
Basson	Violoncelle	Guitare basse
Saxophone	Contrebasse à cordes	Mandoline
Trompette	Harpe	Batterie/Percussions
Cor	Piano classique	Chant classique et actuel

Durée des cours individuels :

30 min : 1C1 à 2C2

45 min : à partir du 2C3

60 min : 3C

Le **PARCOURS INDIVIDUALISÉ** s'adresse aux élèves intéressés par l'apprentissage d'un instrument pour lequel un choix définitif n'est pas encore arrêté. Pendant quelques semaines, ils peuvent découvrir un certain nombre d'instruments avant de s'orienter de façon définitive vers l'instrument de leur choix. **Se renseigner lors des inscriptions.**

## MUSIQUES ACTUELLES

Elles sont enseignées en ateliers et groupes, sous forme de répétitions encadrées. Un cursus complet de formation ou de spécialisation prenant en compte l'intégralité des modules nécessaires pour une bonne progression est proposé.

- **Formation Musicale (FM) « musikzaks »**
- **Culture Musicale « musikzaks »**
- **Atelier de pratique collective « Rock & Pop »**
- **Atelier Jazz**

Les groupes déjà constitués qui souhaitent être encadrés sur une période déterminée peuvent également s'inscrire. Le répertoire et les cours sont orientés sur les besoins du groupe, en fonction des objectifs définis. Les horaires des cours sont déterminés en fonction de la constitution des groupes.

## FORMATION MUSICALE

La **Formation Musicale (FM)** est un cours collectif reposant sur un enseignement expressif et musical. Il allie pratique et théorie afin d'accompagner l'élève dans sa découverte et sa compréhension du langage musical. Cet enseignement, dispensé à **partir du CE1**, est accessible **jusqu'à l'âge adulte**. La durée des cours varie **d'1h à 2h par semaine en fonction du niveau de l'élève**.

Dans les cours de FM 1<sup>er</sup> cycle (1C1 à 1C4) sont incluses **30 minutes de chant choral**.

Elle est obligatoire jusqu'en fin de 2<sup>ème</sup> cycle (2C4).

Concernant les adultes, la FM n'est pas obligatoire mais peut être nécessaire si le niveau de connaissance de l'élève est à perfectionner (selon l'appréciation du professeur d'instrument). Il est donc vivement conseillé de s'y inscrire. Ce cours est par ailleurs compris dans le tarif d'écologie de l'instrument.

Les horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité

FORMATION MUSICALE ENFANTS - À partir du CE1 (les nouveaux élèves doivent s'inscrire en premier cycle)			DURÉE
CYCLE 1	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE (1C1)	<b>Mercredi</b> 9h30 ou 13h30 ou 15h45 ou 16h30 ou <b>Jeudi</b> 17h45	1H30
	2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (1C2)	<b>Mardi</b> 17h ou <b>Mercredi</b> 10h30 ou 14h30 ou 16h45 ou 17h30	1H30
	3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (1C3)	<b>Lundi</b> 17h ou <b>Mardi</b> 17h ou <b>Mercredi</b> 10h ou 11h	1H30
	4 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (1C4)	<b>Mardi</b> 17h ou 18h ou <b>Mercredi</b> 14h30 ou <b>Jeudi</b> 17h	1H30
CYCLE 2	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE (2C1)	<b>Lundi</b> 17h ou <b>Mercredi</b> 13h ou <b>Jeudi</b> 17h	1H30
	2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (2C2)	<b>Mardi</b> 17h ou <b>Mercredi</b> 14h30	1H30
	3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (2C3)	<b>Mardi</b> 18h30 ou <b>Mercredi</b> 16h30	1H30
	4 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (2C4)	<b>Lundi</b> 18h30 ou <b>Mercredi</b> 18h	1H30
FORMATION MUSICALE ADOLESCENTS - À partir de la 6 <sup>ème</sup>			
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE (ADO A)		<b>Mercredi</b> 17h	1H30
2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (ADO B)		<b>Mercredi</b> 16h	1H30
3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (ADO C)		<b>Jeudi</b> 18h	1H30
FORMATION MUSICALE ADULTES - À partir de 18 ans			
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE (ADU A)		<b>Lundi</b> 18h30	1H
2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (ADU B)		<b>Mardi</b> 19h30	1H
3 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (ADU C)		<b>Mardi</b> 18h30	1H
4 <sup>ÈME</sup> ANNÉE (ADU D)		<b>Mercredi</b> 18h30	1H

## PRATIQUE COLLECTIVE

Dès la 2<sup>ème</sup> année d'instrument, tous les élèves intègrent un ensemble ou un orchestre qui sont également ouverts aux musiciens extérieurs.

COURS	HORAIRES	DURÉE
Orchestre à cordes (1 <sup>er</sup> cycle)	<b>Mercredi</b> 16h15	45'
Orchestre à cordes (2 <sup>ème</sup> cycle)	<b>Mercredi</b> 17h	1H
Orchestre d'harmonie (1 <sup>er</sup> cycle)	<b>Mercredi</b> 18h15	1H
Orchestre d'harmonie (2 <sup>ème</sup> cycle)	<b>Jeudi</b> 18h30	1H15
Ensemble instrumental adultes	<b>Lundi</b> 18h30	1H
Ensemble à vents « Les vents d'Hag »	<b>Samedi</b> 9h30	1H30
Ensemble vocal adultes	<b>Jeudi</b> 20h	1H45
Orchestre symphonique de Haguenau (3 <sup>ème</sup> cycle et adultes confirmés)	<b>Vendredi</b> 19h20	2H
Orchestre d'harmonie de Haguenau (3 <sup>ème</sup> cycle et adultes confirmés)	<b>Vendredi</b> 20h	2H



Pour les autres ensembles instrumentaux, se renseigner directement auprès des professeurs

L'établissement coopère étroitement avec les associations musicales haguenviennes pour développer les pratiques collectives et renforcer le dynamisme culturel au sein de la Ville.

**Ouverte sur l'ensemble des expressions artistiques, l'École de Musique et Danse de Haguenau propose un enseignement spécialisé complet en musique et danse.**

**Dans une démarche d'ouverture à tous les publics, l'équipe de l'EMMDH est sensibilisée autour de l'accueil des personnes en situation de handicap ou de troubles spécifiques des apprentissages. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'établissement.**

# TARIFS

COURS	TRIMESTRIEL	ANNUEL	
Formation Musicale uniquement (théorie) - COURS COLLECTIF	78 €	284 €	
7 à 18 ans -et étudiants majeurs sur présentation d'un certificat de scolarité 24/25			
Cursus Instrumental ou Vocal - COURS INDIVIDUEL	157,67 €	523 €	
+ Formation Musicale + pratique collective - COURS COLLECTIFS			
À partir de 19 ans - Cursus Instrumental ou Vocal - COURS INDIVIDUEL	258,67 €	826 €	
+ Formation Musicale + pratique collective - COURS COLLECTIFS			
FRAIS ADMINISTRATIFS (les frais seront inclus sur la facturation du 1 <sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire)			
Frais d'inscription		50 €	
RÉDUCTIONS (sur tarif global annuel)			
Élèves domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal		- 5 %	
Réduction selon tranche d'imposition indéxée sur le quotient familial (QF)	QF 7 001 € ≤ 9 000 €	-10 %	
• Sur présentation de l'avis N-1 (2024 sur les revenus 2023)	QF 3 601 € ≤ 7 000 €	-20 %	
• Concerne les enfants domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal	QF ≤ 3 600 €	-30 %	
TARIFS SPÉCIFIQUES			
Pratique collective uniquement (Orchestres, Ateliers, Choeurs, Ensembles Instrumentaux ou Vocaux ou MSP)		50 € (Frais d'inscription)	
2 <sup>ème</sup> pratique instrumentale ou vocale individuelle (Sur autorisation, selon les places disponibles, le niveau des élèves...)		60 % du tarif annuel « Cursus Instrumental »	
Élève fréquentant un orchestre partenaire (OHH, OSH, BF, MSP)	- 18 ans	107,67 €	373 €
	+ 18 ans	160,67 €	532 €
Élève adulte pratiquant un instrument rare dans une formation orchestrale (sur présentation d'un justificatif)			
Alto, Contrebasse, Hautbois, Basson, Cor, Cuivres graves, Accordéon, Mandoline	160,67 €		532 €

L'inscription étant annuel, tout désistement en cours d'année doit être signalé par écrit à l'École Municipale de Musique et Danse de Haguenau, faute de quoi elle sera due dans son intégralité. Tout trimestre commencé entraîne le paiement intégral.

# INSCRIPTIONS

Réinscription pour les **élèves déjà inscrits en 2023-2024** :

Du **mardi 25 juin après-midi** au **dimanche 5 juillet soir (via Mon Espace DuoNET)** → Un email sera adressé aux familles afin de préciser les modalités et procédures d'inscription.

## CAS PARTICULIERS

- 1<sup>ère</sup> inscription d'un nouveau membre d'une famille déjà inscrite en 23-24
- 1<sup>ère</sup> inscription en musique d'un élève déjà inscrit en danse en 23-24
- Réinscription d'un élève ayant fréquenté l'établissement avant juillet 23

Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour un nouvel élève. **Il faudra impérativement cocher le cas particulier sur la fiche d'inscription.**

Inscription pour les **nouveaux élèves** :

Dossier à compléter en ligne du **lundi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 18 août 2024** sur [www.haguenau.fr/fr/page/ecole-municipale-de-musique-et-danse-de-haguenau](http://www.haguenau.fr/fr/page/ecole-municipale-de-musique-et-danse-de-haguenau) (QR code au devant).

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles